

COMPTE RENDU DE LA REUNION CCI DES 27 ET 28 mai 2011

Présents : Pour la FFME : Norbert APICELLA, Gildas AUBRY DE MARAUMONT, et Michel HERNANDEZ.

Pour la FFCAM : Stéphane POMPIER et Marc DUCES

Pour la FFS : Jean-Pierre HOLVOET, Jean-Louis GIARDINO, Eric ALEXIS et Serge FULCRAND

Absents excusés : Pierre YOU, Pierre-Henri PAILLASSON, Philippe VERGE, Nicolas RAYNAUD, Pierre FAIVRE, Olivier GOLA, Didier RAPPIN, Laurence TANGUILLE et Marc BOUREAU,

ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du plan d'action chiffré par les 3 fédérations
- 2 – Rédaction de la lettre de mission de la CCI (proposition de Nicolas Raynaud)
- 3 – Mise en ligne et présentation du site de la CCI www.canyonisme-cci.com (Fred Nardin, Norbert Apicella, Serge Fulcrand et Didier Rappin)
- 4 – Bilan du RIC au Népal (Jean-Louis Giardino)
- 5 – Point sur l'organisation du RIF à l'Argentièrre-la-Bessée les 9, 10 et 11/9/2011 (Jean-Louis Giardino)
- 6 – Identification des clubs proposant le canyonisme (Marc Boureau, Pierre Faivre, Nicolas Raynaud et Gildas Aubry de Maraumont)
- 7 - Point sur les travaux concernant la réalisation d'un protocole sur les études d'impact et d'incidence (Claire Lagache, Norbert Apicella, Jean-Louis Giardino, Didier Rappin)
- 8 – Infos du SNOMS et étude de l'accidentologie en canyon (Norbert Apicella, Stéphane Pompier, Eric Alexis)
- 9 – Création d'un PPT, outil d'aide pédagogique dans la gestion des risques en canyon (Serge Fulcrand, Stéphane Pompier, Norbert Apicella, Didier Rappin)
- 10 – Réalisation et diffusion de la plaquette sécu en ligne et papier : Devis ? Annonceurs ? (Norbert Apicella)
- 11 – Bilan du stage initiateur en commun
- 12 – Quid du projet de stage équipeur par la CCID 31 (Marc Boureau)
- 13 – Relance de la démarche UIAA (FFCAM)
- 14 – Cahier des charges des RIF (Philippe Vergé)
- 15 – Actualisation du pack CCID (FFCAM)
- 16 – Dernière version de l'outil d'aide à la décision (Norbert Apicella)
- 17 – Propositions d'allègements de formation du DE canyon pour les cadres fédéraux
- 18 - Questions diverses : assurances

1 - APPROBATION DU PLAN D' ACTIONS CHIFFRE PAR LES 3 FEDERATIONS

Les participants confirment que les Conseils d'administration ou Comités directeur de chaque fédération ont bien validé le plan d'actions proposé par la CCI.

Il est cependant demandé de préciser en début de chaque année le budget nécessaire à la réalisation des actions engagées.

Un état du stock de manuels techniques encore disponibles est demandé, sachant néanmoins que ce manuel a rapporté de l'argent (environ 20000 € à la FFME).

Il convient dès maintenant de travailler sur un nouveau manuel. Chaque fédération est donc invitée pour la prochaine réunion CCI prévue en Octobre prochain à faire des propositions quant au contenu de ce futur manuel.

Norbert APICELLA et Michel HERNANDEZ y travaillent pour la FFME, J-L GIARDINO et Serge FULCRAND pour la FFS, Stéphane POMPIER et Marc DUCES pour la FFCAM

2 – REDACTION DE LA LETTRE DE MISSION DE LA CCI

Depuis notre dernière réunion, rien de concret n'a été réalisé sur cette question.

Les présents listent un certain nombre de points qu'ils jugent nécessaires d'inclure dans cette lettre et charge le secrétaire général de faire une proposition de rédaction qui sera débattue avant signature par les 3 présidents.

3 – MISE EN LIGNE ET PRESENTATION DU SITE DE LA CCI.

Michel HERNANDEZ indique que Fred NARDIN n'attend plus pour commencer le travail que chaque fédération adresse le bon pour accord signé accompagné d'un acompte représentant 30 % du coût (soit pour chaque fédération un acompte de 30 % de 1100 €) Cependant, compte tenu des exigences budgétaires des fédérations, il est demandé au préalable que soit procédé à une mise en concurrence consistant à demander un devis à au moins trois prestataires.

Michel HERNANDEZ se charge de demander ces devis et les transmettra à chaque fédération.

Il renverra également le cahier des charges du site à tous les membres de la CCI.

4 – BILAN DU RIC AU NEPAL

Le Rassemblement International Canyon 2011 a été une réussite (170 participants représentant 12 nationalités et 20 fédérations ou associations), tant au niveau de son déroulement que du retour des participants et des conséquences sur le long terme pour la Nepal Canyoning Association et pour le canyoning dans le pays.

5 - POINT SUR L'ORGANISATION DU RIF 2011 ET 2012

Le prochain RIF se tiendra comme prévu dans les Hautes Alpes à L'Argentière - La-Bessée les 9-10-11 septembre 2011.

L'organisation avance, même s'il y a un peu de retard en ce qui concerne la réalisation du site Internet de cette manifestation. Un courrier d'accord du Maire a été reçu.

L'affiche devrait être diffusée la semaine prochaine.

Il est proposé d'inclure dans le livret du RIF remis aux participants l'outil d'aide à la décision. Afin que les fédérations puissent verser leur participation à cet événement (1500 €), il est demandé aux organisateurs de fournir rapidement le budget prévisionnel et de faire parvenir un RIB.

Les organisateurs envisagent d'utiliser les tentes de la vallée d'Osseau quitte à payer les frais de transports si nécessaire.

Une lettre d'invitation sera envoyée aux président et DTN de chaque fédération.

En ce qui concerne le RIF 2012 qui doit se tenir à la Réunion, Serge FULCRAND adressera un courriel aux organisateurs pour qu'ils transmettent toutes les informations utiles à cette manifestation afin qu'elles puissent être diffusées lors du RIF 2011 et pour mettre en place des facilités de transport pour les participants qui devraient être nombreux. Gère-t-on les transports depuis la métropole ou les organisateurs voient avec le Conseil général de la Réunion pour obtenir des tarifs préférentiels ?

6 – IDENTIFICATION DES CLUBS PROPOSANT LE CANYONISME

Ce dossier n'a guère avancé.

Marc BOUREAU a fait parvenir au groupe de travail les questions que la FFS pose à ses clubs dans le cadre du Bilan annuel d'activités des clubs (BAAC).

Gildas AUBRY DE MARAUMONT fait état en séance d'un questionnaire actuellement adressé à tous les clubs de la FFME pour mieux les connaître. Le résultat de cette enquête devrait être connu à l'automne.

Il se propose d'adresser ce questionnaire à la CCI afin qu'elle y sélectionne les indicateurs qui lui semblent les plus pertinents pour recenser les clubs proposant le canyonisme.

Une synthèse de ce questionnaire est à réaliser et un document à adresser à tous les clubs à préparer. La FFS travaillant actuellement sur le BAAC (Bilan annuel d'activité des clubs), il est souhaitable que ce document puisse être prêt avant octobre 2011.

7 - POINT SUR LES TRAVAUX CONCERNANT LA REALISATION D'UN PROTOCOLE SUR LES ETUDES D'IMPACT ET D'INCIDENCE

Lors de la réunion de cadrage d'étude d'impact du 23 février au siège de la FFS, il a été rappelé que le travail sur les protocoles d'étude d'impact est incontournable pour pouvoir apporter des arguments opposables aux différentes études environnementales, qui sont souvent orientées et incomplètes.

François Hausherr a en préambule différencié étude d'impact et évaluation d'incidence :

- un protocole pour les études d'impact est une procédure liée à une activité permanente ou une installation sur un site Natura 2000. Les effets, significatifs, sont quantifiés et prouvés.
- l'évaluation des incidences aborde les effets **potentiels** d'une activité sur l'habitat et les espèces d'un site.

Le constat est fait dans les problèmes d'accès aux sites de pratique, du recours de plus en plus fréquent des arguments d'impacts environnementaux pour interdire la pratique (en favorisant le principe de précaution plutôt que de mettre en place une concertation).

Le groupe ressources national sur les Espaces, sites et itinéraires : GRESI, souhaite identifier les modalités de mise en oeuvre d'une évaluation d'incidences des sports de nature.

Un projet de protocole d'étude d'impact peut s'appuyer sur une étude déjà existante en spéléo : la Méthode Peipsek, présentée par Didier Cailhol :

PEIPSEK : Protocole d'Étude d'Impact de la Pratique Spéléologique sur les Eaux Karstiques :

Cette méthode passe par :

- la réalisation d'un état « initial » du site, avec la détermination de ses vulnérabilités et capacités auto-épuratrices, et des activités potentiellement polluantes sur l'ensemble du bassin de risque qu'il importera de délimiter ;

La notion de bassin de risque est importante : on prend en compte l'environnement et les effets de cet environnement proche sur le milieu étudié, permettant par la suite de relativiser l'impact direct avec les autres impacts cumulés.

- la mise en oeuvre d'un protocole de mesures et observations de terrain qui permette de qualifier les différents facteurs à prendre en compte pour évaluer l'incidence de l'activité.
- L'établissement de propositions pour définir des modalités de pratique qui permettent une incidence minimale sur l'ensemble du site (détermination éventuelle d'un seuil critique de fréquentation selon les périodes de l'année, modification d'itinéraire, de techniques de progression).

Cet outil méthodologique pour être mis en oeuvre, doit comporter des campagnes de mesures associant les structures gestionnaires, un laboratoire ou un bureau d'étude spécialisé et les pratiquants issus des clubs locaux.

Ces batteries de mesures et observations devront être réalisées dans différentes conditions hydrologiques afin d'obtenir des résultats significatifs et la caractérisation objective du système.

Aspects à prendre en compte :

- Présence des différents acteurs environnementalistes et du sport au départ de l'étude.
- Analyses et suivi
- Préciser les éléments qualitatifs :
 - Physico chimie
 - Surface de végétaux
 - densité de population
 - surface stratigraphique
 - indices bio-indicateurs

Cette méthodologie PEIPSEIK, a été présentée au ministère des sports, lors de la réunion du groupe GRESI (1^{er} avril 2011), comme exemple de méthode d'engagement d'une Evaluation d'Incidences (E.I.), en amont de l'E.I. elle-même.

Pour le protocole d'étude d'impact canyon, des propositions ont été émises :

- le parc naturel régional du Verdon est en pleine réflexion et concertation. Un groupe de travail est constitué pour travailler sur les seuils de fréquentation en canyon, une autre étude va porter sur le piétinement du milieu aquatique.

La CCI pourrait envisager de se rapprocher du Verdon pour utiliser le canyon comme territoire d'expérimentation. En Corse, une étude a été lancée, il serait souhaitable d'identifier et de se rapprocher du porteur de projet en ayant pour objectif d'utiliser des canyons Corse également comme terrain d'expérimentation (François s'en occupe).

- Concernant la mobilisation de moyens financiers, le ministère de l'écologie et celui des sports peuvent être sollicités.

- Ces études d'impacts peuvent être incluses dans les Chartes de PNR, comprenant une aide financière

- Il peut être envisageable d'utiliser des crédits CNDS pour mise en place des études.

- Proposition de solliciter un stagiaire en master environnement, géographie ou STAPS sur les évaluations des incidences des sports de nature pilotage CCI ou fédérations (sujet de mémoire).

8 – INFOS DU SNOMS ET ETUDE DE L'ACCIDENTOLOGIE EN CANYON

Stéphane POMPIER commente le travail qu'il a réalisé concernant l'accidentologie en canyon.

Ce travail très intéressant se heurte cependant à la difficulté d'obtenir des renseignements précis sur les causes des accidents ou incidents. Or si nous souhaitons développer la prévention, il est indispensable que nous connaissions avec précisions les circonstances des accidents, voire celles des situations qui n'ont miraculeusement pas entraîné de blessures. Stéphane proposera un questionnaire pour permettre à chacun de transmettre des informations exploitables et communes.

Eric ALEXIS a contacté le SNOMS qui est actuellement en pleine refonte de son outil informatique. Il fera parvenir à la CCI les études du SNOMS qu'il a pu récupérer.

9 – CREATION D'UN PPT, OUTIL D'AIDE PEDAGOGIQUE DANS LA GESTION DES RISQUES EN CANYON

Ce point n'a pas avancé depuis la dernière réunion.

Stéphane POMPIER se propose d'y travailler.

10 - REALISATION ET DIFFUSION DE LA PLAQUETTE DE PREVENTION

Cette action vise à montrer le travail de prévention que mènent les fédérations

Cela n'a pas avancé depuis la dernière réunion.

Stéphane POMPIER se charge de demander un devis pour la réalisation papier de cette plaquette.

Norbert APICELLA à réception de ce devis contactera des annonceurs.

11 - BILAN DU STAGE INITIATEUR EN COMMUN

Il a eu lieu du 9 au 16 mai 2011 au refuge de la Maline dans le VERDON avec 11 stagiaires : 6 de la FFCAM, 4 de la FFS et 1 de la FFME.

Les cadres étaient : Norbert APICELLA et Michel HERNANDEZ pour la FFME, Serge FULCRAND et Laurent POUBLAN pour la FFS, Didier RAPPIN et Olivier GOLA pour la FFCAM.

Les nuitées ont été prises en charge par la FFCAM ce qui a permis de proposer un prix du stage plus attractif (350 € contre 425).

Malgré un hébergement à partager avec d'autres utilisateurs du gîte, l'absence de salle de réunion sur place et une préparation insuffisante, le stage s'est plutôt bien déroulé et n'a pas fait apparaître de difficulté particulière tant dans les méthodes enseignées que dans les évaluations.

Au vu de ce qui s'est passé, il semble nécessaire de finaliser l'harmonisation des référentiels.

Il est demandé aux cadres de ce stage de faire état de leur ressenti afin d'évaluer plus finement les résultats de ce stage.

Ce stage avait pour ambition de vérifier que chaque fédération travaillait dans la même logique, ce qui a été constaté.

Il ne semble donc pas nécessaire de reproduire un tel stage chaque année car il a manqué le temps fédéral, celui au cours duquel on discute de la fédération, de ses objectifs et où on motive les participants à s'impliquer.

Par contre, il serait nécessaire de s'atteler maintenant à l'harmonisation des stages moniteurs, de comparer les référentiels et d'envisager pour 2012 un stage interfédéral Moniteur.

D'ici la fin de l'année 2011, le référentiel initiateur sera mis à jour, un planning type et une liste de matériel seront proposés pour les futurs organisateurs de stages initiateurs. (Norbert APICELLA, Serge FULCRAND, Didier RAPPIN ou Olivier GOLA)

12 – PROJET DE STAGE EQUIPEUR PAR LA CCID 31

Dans le cadre du travail de gestion et de mise en sécurité des sites de pratiques du canyoning délégué à la commission canyon interfédérale créé sur le département de la haute Garonne, il reste du travail de rééquipement d'ouverture et de complément d'équipement.

Il a été décidé de mettre en place un dossier de centre de formation canyon sur le département et dans ce cadre il faudra rééquiper une falaise école et certains canyons en canyon école.

Suite à des demandes de nombreux canyonneurs pour avoir des informations sur les techniques

d'équipement et avec le potentiel de travail disponible la CCID 31 a décidé de mettre un place une action de formation.

Cette action commune est accessible à tous canyonneurs licenciés dans l'une des trois fédérations membre de la CCID31.

La durée du stage est fixée à 2 jours pour un groupe de 12 personnes.

Les objectifs du stage :

- Savoir équiper un canyon
- Avoir un regard équipement lors d'une descente (solidité des ancrages, justesse de leur emplacement)
- Se tirer d'un mauvais pas

Programme :

VENDREDI SOIR :

- accueil
- Installation
- présentation
- organisation
- objectifs
- exposé sur les canyons du secteur et du camp 2010

SAMEDI :

- Matin : formation quincaillerie sur la falaise de Gourdan

- analyse et critique des équipements en place
- réflexion sur l'équipement optimal
- présentation des différents types d'amarrage
- type de roche
- équipement en fixe d'une falaise école
- topographie

- Après-midi - théorie :

- Rappel des techniques d'équipement et définition des besoins pour la mise en sécurité d'un site
- Chartes canyon attitude et référentiels d'équipement en fixe
- Géologie et géomorphologie appliquées à l'équipement
- Principes de rééquipement dans les différentes classes de canyon
- Principe mécanique de résistance des Amarrages
- Facteur chute, résistance des matériaux
- Former le regard
- Exercice sur diapo d'analyse des photos

- Soir : préparation de la journée de dimanche

- table ronde autour du diapo sur les ancrages vétustes. Retour d'expérience

DIMANCHE : mise en pratique et équipement en canyon. Retour vers 16 heures avec débriefing.

Ce stage s'inscrit parfaitement dans l'action 5-1 du plan d'actions : mettre en place une formation d'équipeur canyon labellisée CCI.

13 – RELANCE DE LA DEMARCHE UIAA

En l'absence d'information sur cette démarche, le secrétaire général interrogera directement Nicolas RAYNAUD qui a ce dossier en charge.

14 – CAHIER DES CHARGES DES RIF

Ce document important pour aider les organisateurs reste à finaliser. Le secrétaire général relancera Philippe VERGE chargé de ce dossier.

15 – ACTUALISATION DU PACK CCID

Pas de nouvelle de cette mise à jour. Une relance sera faite

16 - DERNIERE VERSION DE L'OUTIL D'AIDE A LA DECISION EN CANYONISME

Une version intégrant les modifications proposées lors des derniers stages sera adressée à tous les membres de la CCI.

Chacun est invité à la tester pour améliorer encore cet outil.

17 ALLEGEMENT DE FORMATION POUR LES CADRES FEDERAUX POUR LE DE CANYON

La FFME et la FFS ont reçu vendredi 27 mai à 14 h des documents leur demandant de proposer un tableau d'équivalence entre les contenus du DE canyon et celui de leurs brevets fédéraux afin que les cadres fédéraux puissent bénéficier d'allègement de formation, ce qui ne les empêchera pas de subir les épreuves certificatives.

Les diplômes de la FFCAM ne sont pas intégrés dans l'arrêté cadre.

La FFME a fait le choix de répondre immédiatement et proposera un maximum d'allègements.

La FFS a réservé sa réponse et souhaite ne proposer des allègements qu'en fonction des compétences validées dans ses formations.

Lors de la réunion de ce lundi, il sera demandé que le stage en milieu professionnel puisse également avoir lieu au sein des fédérations, lesquelles emploient régulièrement des professionnels.

17 - QUESTIONS DIVERSES

- J-P HOLVOET a transmis à chaque fédération un CD contenant le compte rendu des Etats généraux du Canyon ainsi qu'un exemplaire papier sous la forme d'un Spelunca Mémoires de ce document. Merci à la FFS pour le travail réalisé.

- La FFCAM s'interroge sur la couverture proposée par les assurances et souhaite savoir comment cela est géré par chacune des fédérations.
- Il est demandé de revoir le bandeau de la CCI en fonction du nouveau logo adopté par la FFS. La charte graphique sera adressée à Fred NARDIN pour qu'il procède à la modification du bandeau.

**Date de la prochaine CCI 21 et 22 octobre 2011 à LYON
dans les locaux de la FFS**